

COMMUNE DE PUYBEGON

Séance du mercredi 25 mars 2026

Date de la convocation : 19/03/2026

Membres en exercice :

15

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Robert CINQ, à 20h30

Présents : 14

Présents : Robert CINQ, Cassandra ALAZET, Bruno PUTTO, Laure HEDREUL, Francis BRIEUSSEL, Frédéric BOYER, Nicolas JOURDAN, Isabelle MONNEVEUX, Marie-Anne NUNEZ, Déborah SURIREY, Alice TERRIER, Anthony ARNAUD, Sylvia BARGUEDEN, Éric COUSIN

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Représenté(s) :

Secrétaire de séance :

Cassandra ALAZET

Excusé(s) : Patrick BURATTO

Absent(s) :

Objet : Désignation des représentants au sein de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs) - DE_015_2026

Selon l'article 1650 du CGI, dans les communes comptant jusqu'à 2 000 habitants, la CCID est composée de 7 membres, à savoir le maire ou l'adjoint délégué qui assure la fonction de président, ainsi que 6 commissaires.

Les commissaires et les suppléants sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables de 18 ans révolus, **en nombre double**, dressée par le conseil municipal.

Il appartient au maire de vérifier que les personnes proposées sont effectivement inscrites sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune.

Leur nomination a lieu dans les 2 mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.

La CCID se réunit annuellement à la demande du directeur départemental des finances publiques sur convocation du maire ou de l'adjoint délégué.

Les membres de la commission délibèrent en commun, à la majorité des suffrages. Ils ne peuvent prendre aucun avis si le quorum n'est pas au moins de 5 présents. En cas de partage des voix, la voix du président est prépondérante (art. 345 annexe III du CGI).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de dresser une liste de 14 noms en vue de leur nomination : en tant que commissaire :

Commissaires Titulaires	Commissaires Suppléants
Cassandra ALAZET	Pierre ALBOUY
Sylvia BARGUEDEN	Pierre BARTHE
Francis BRIEUSSEL	Mariano BERNAD
Robert CINQ	Raymond DASSIE
Eric COUSIN	Alain GARRIGUES
Isabelle MONNEVEUX	Claude LIOTARD
Marie-Anne NUNEZ	

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Robert CINQ

Le secrétaire de séance,
Cassandra ALAZET



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]